

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 JUIN 2015

Délibération n° D-2015-193

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/06/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/06/2015

Marché de service de télécommunications relatif à la
téléphonie fixe et mobile au réseau VPN haut débit et aux
accès Internet - Avenants n°1 aux lots n°1, 2, 3 et 5, avenant
n°2 au lot n°4

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Monsieur Romain DUPEYROU.

**Direction des Systèmes d'Information
et de Télécommunications****Marché de service de télécommunications relatif à la
téléphonie fixe et mobile au réseau VPN haut débit et
aux accès Internet - Avenants n°1 aux lots n°1, 2, 3 et
5, avenant n°2 au lot n°4**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 1er juillet 2013, le Conseil municipal a approuvé les marchés de service télécommunications relatif à la téléphonie fixe et mobile au réseau VPN haut débit et aux accès Internet. Ces marchés décomposés en 5 lots se présentent de la manière suivante :

N° du marché	N° lot	Désignation
13131A001	1	Abonnement, matériels & services de communications entrantes et sortantes depuis les fixes et les mobiles vers toutes les destinations
13131A002	2	Abonnements & matériels pour service de renforcement des communications mobiles
13131A003	3	Pour réseau d'interconnexion de sites VPN niveau 2 & 3
13131A004	4	Pour l'accès Internet principal, sites centraux & les sites isolés avec services évolués
13131A005	5	Pour l'accès Internet secondaire avec service de base

Il s'agit de marchés à bons de commande sans minimum ni maximum.

La durée des marchés est fixée à 2 ans à compter de leur date de notification. Les marchés sont renouvelables une fois pour la même durée.

Le lot n°4 (pour l'accès Internet principal, sites centraux & les sites isolés avec services évolués) a déjà fait l'objet d'un premier avenant approuvé par délibération du Conseil municipal du 15 septembre 2014. Cet avenant portait sur l'intégration des prix mensuels de 6 liaisons louées.

Compte tenu de l'évolution des Nouvelles Technologies de l'information et des télécommunications, il convient d'intégrer certains prix aux bordereaux des prix unitaires.

Ces adaptations concernent :

- l'intégration de prestations relatives à l'option Data 100Go et à la 4G (lot n°1) ;
- l'intégration de prestations relatives à la 4G (lot n°2) ;
- l'intégration de prestations relatives à la fibre optique et la 4G (lot n°3) ;
- l'intégration de prestations relatives aux services multi diffusion message d'alerte & au guide vocal, et à de nouvelles zones pour des débits différents (lot n°4) ;
- l'intégration de prestations relatives à de nouvelles zones pour des débits différents ainsi que des options de sécurisation de fibre dédiée (lot n°5).

Ces modifications nécessitent de conclure un avenant pour ces marchés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants ci-dessous :

N° du marché	N° lot	Désignation	Avenant n°
13131A001	1	Abonnement, matériels & services de communications entrantes et sortantes depuis les fixes et les mobiles vers toutes les destinations	1
13131A002	2	Abonnements & matériels pour service de renforcement des communications mobiles	1
13131A003	3	Pour réseau d'interconnexion de sites VPN niveau 2 & 3	1
13131A004	4	Pour l'accès Internet principal, sites centraux & les sites isolés avec services évolués	2
13131A005	5	Pour l'accès Internet secondaire avec service de base	1

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ainsi que tous les documents y afférent.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE